

Le Green Deal à l'heure du Coronavirus

Il a été annoncé fin 2019 par la présidente de la Commission Européenne Ursula Von Der Leyen, et prévoit un programme de travail et de mesures qui ont pour ambition de faire de l'Union Européenne le premier continent neutre d'un point de vue climatique d'ici 2050, **le Green Deal**, à l'heure du Coronavirus, est bien mis à l'épreuve!

Mais en quoi consiste le Green Deal? Quelles sont ses ambitions? Quel est le calendrier mis en place pour les 30 prochaines années? Qu'est-ce-que la crise sanitaire engendrée par le coronavirus va faire évoluer? Est-ce que cette pandémie ne va pas permettre d'accélérer les processus de mise en place d'une transition écologique? Telles sont les questions auxquelles ce Forest Time estival tentera de répondre.

QU'EST CE QUE LE GREEN DEAL EUROPÉEN?

Appelé également Pacte Vert pour l'Europe, le Green Deal est un document, une feuille de route, qui planifie d'ici à 2050 toutes les mesures et engagements pour que l'Union Européenne assume son engagement de neutralité climatique. Car il s'agit bien là d'un réel engagement affirmé en décembre 2019. Le Green Deal est ambitieux et sans précédents dans les mesures annoncées pour un seul objectif commun à l'Union Européenne : la réduction des émissions de gaz à effet de serre. On parle d'arriver à -50% d'émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030.



Créer de nouveaux emplois pour agir sur la mise en place d'un environnement propre et ainsi générer une meilleure qualité de vie, tels sont les changements annoncés.

Des actions sont prévues sur des points très concrets :

- La lutte contre la pollution
- La production d'une énergie sûre et abordable
- Un transport intelligent

- La qualité alimentaire au travers de la stratégie " De la ferme à la table"

UN APPROVISIONNEMENT ÉNERGÉTIQUE PROPRE



Actuellement, la production et la consommation d'énergie de l'ensemble des secteurs économiques représentent 75% des émissions de gaz à effet de serre de l'Union Européenne. Aussi, le Green Deal prévoit de **favoriser l'exploitation de sources d'énergies renouvelables**. Ce qui implique l'abandon du charbon ainsi que de décarboner le gaz.

Un approvisionnement énergétique qui doit impérativement être abordable pour les consommateurs ainsi que les entreprises.

L'INDUSTRIE EN FAVEUR D'UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE PROPRE

Il faut des dizaines d'années à l'industrie qui extrait des ressources, transforme des matériaux, des combustibles et des denrées alimentaires pour se transformer et changer ses chaînes de valeur. L'économie circulaire (modèle économique qui permet de produire des biens et services durables) offre des perspectives de nouvelles activités et de nouveaux emplois. Pour être prêts en 2050, il faut commencer dès à présent.

LA CONSTRUCTION ET LA RÉNOVATION ÉCONOMES EN ÉNERGIES RESSOURCES

Le but est de construire et de rénover des bâtiments performants énergétiquement. En France, des aides gouvernementales sont déjà effectives. En matière de construction, de nouvelles normes ont vu le jour depuis quelques années déjà.

LA MOBILITÉ DURABLE ET INTELLIGENTE

Le Green Deal vise à la mise en place d'un système de transport efficace en favorisant l'utilisation de carburants de substitution.

DE LA FERME À LA TABLE

Ce volet du Green Deal a été présenté il y a peu et soulève quelques tensions notamment quant à l'utilisation de pesticides chimiques. L'objectif est bien de réduire l'impact environnemental. Le Green Deal vise une alimentation saine et abordable pour tous.

PRÉSERVER LES ÉCOSYSTÈMES

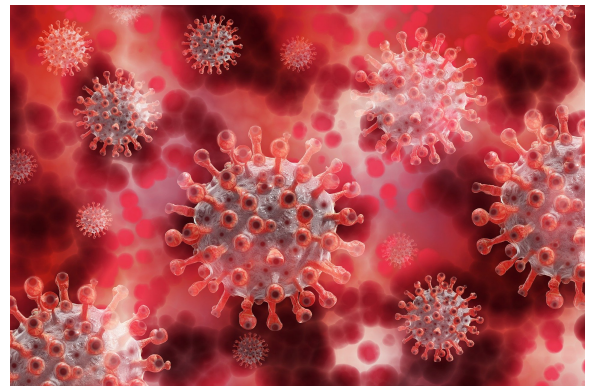
Surfaces forestières améliorées, océans préservés, écosystèmes maintenus, les enjeux environnementaux du Green Deal sont de taille. En matière de forêts, les objectifs sont ambitieux car ces dernières ont un rôle à jouer dans l'absorption du CO₂. Comme le stipule le Green Deal : *"La nouvelle stratégie de l'UE pour les forêts aura pour objectifs fondamentaux un boisement effectif ainsi que la préservation et la restauration des forêts en Europe, afin de contribuer à accroître l'absorption du CO₂, à réduire l'incidence et l'étendue des feux de forêt et à promouvoir la bioéconomie, dans le plein respect de principes écologiques favorables à la biodiversité."*

Ce pacte vert implique donc un engagement financier fort tant de la part des investisseurs privés que publics ainsi qu'un véritable soutien de la part de la Banque Européenne d'Investissement. En effet, cet accord se veut être un outil de croissance économique. Une économie verte qui sera encouragée en faveur de l'investissement vert, la production d'énergies renouvelables, la fabrication de produits décarbonés, la compensation carbone pour les plus pollueurs, la construction économe en énergies ressources, la recherche et l'innovation ainsi que l'éducation et la formation. Cette politique énergétique annoncée est la plus ambitieuse connue à ce jour. Encore faut-il que tous les pays de l'Union Européenne signent!

LE GREEN DEAL A L'HEURE DU COVID19

Coup de frein mondial, et mise à l'arrêt de l'économie, de la vie politique et de la vie sociale de la planète, la pandémie du Coronavirus est plus convaincante que n'importe quelle puissance militaire! Le constat est vertigineux et à la fois sans appel : pour stopper le virus il faut stopper les déplacements des populations et d'une grande partie des marchandises. En France, le 17 mars a marqué le début de longues semaines d'attente. En ce début d'été la reprise est inégale d'un point de vue économique et l'on se surprend à rêver d'un été sans masque.

Ce statu quo n'a pas épargné les grandes instances internationales et notamment l'Union Européenne. Le Green Deal venait d'être présenté quelques mois plus tôt et plus exactement fin décembre 2019 et le voilà déjà à l'arrêt. Les priorités ont-elles changé de cap? C'est en tout cas ce qu'on pensait certains chefs d'Etat et leurs gouvernements. Le 17 mars dernier, le secrétaire d'Etat polonais chargé des entreprises publiques : Janusz Kowalski demandait la suppression du système d'échanges et du quota d'émission de carbone. Il faut savoir d'ailleurs que **le prix de la tonne de CO₂** a fortement chuté en cette période d'incertitude. Ce qui veut dire que certains pays ont vu en cette pandémie, une raison de mettre le réchauffement climatique entre parenthèse. On demande de la flexibilité et moins d'intransigeance dans la mise en place de mesures visant à limiter les émissions de gaz à effet de serre.



Les lobbyistes du secteur du plastique et notamment l'European Plastics Converters (EuPC) qui défend les intérêts du plastique ont quant à eux plaidé pour l'abandon de la directive qui interdit les produits plastiques à usage unique dont les pailles plastiques qui font énormément polémique et qui sont reconnues comme hyper polluantes.

Est-ce que la crise du Covid 19 laissera le plastique faire un retour en force? Pas si sûr si on revient aux déclarations du président français Emmanuel Macron pas plus tard que le 18 mai dernier.

LE GREEN DEAL ACCÉLÉRÉ?

"Le green Deal n'est pas un luxe!". Tel a été le ton du dialogue de Petersberg qui s'est tenu en visio-conférence les 27 et 28 avril derniers sous l'égide de l'Allemagne. 30 ministres et négociateurs ainsi que le secrétaire Général de l'ONU : Antonio Guterres ont envoyé un message positif sur le climat alors que bon nombre de rendez-vous prévus en 2020 ont été reportés pour cause de COVID 19.

Angela Merkel, la chancelière Allemande a donné le ton en réaffirmant que "L'Europe doit devenir le premier continent neutre sur le plan climatique d'ici 2050". C'était la première fois que l'Allemagne apportait clairement un soutien à l'objectif climatique mis en place par l'Union Européenne.

Un échange positif et encourageant qui ne doit pas en rester là. Aussi, le président Français Emmanuel Macron a réaffirmé dans son discours du 18 mai que le Green Deal, loin d'être remis en cause, doit être accéléré. Le "Green Deal français" passera donc, des mots du président, par une relance économique certes, mais une relance qui sera marquée par de forts investissements écologiques.

La convention citoyenne pour le climat qui s'est tenue dimanche 21 juin dernier et qui a regroupé pendant des mois, 150 citoyens tirés au sort parmi un panel représentatif de la population française, a fait émerger plus de 150 propositions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. La piste d'un référendum sur la possibilité d'introduction dans le droit d'un crime "d'écocide" est sérieusement à l'étude.



“

Des propositions de mesures pouvant être rapidement applicables sont à l'étude.

Est-ce que la France sera le pays Européen leader en matière de mesures environnementales concrètes et rapides pour arriver aux objectifs clairement annoncés dans le Green Deal pour 2030 et 2050? Les mois qui suivent nous le diront.

Écrit par **Stéphanie Bonnet**